



# ASS Société coopérative des sélectionneurs

*Embargo jusqu'au 21 janvier 2020 à 12 h 00*

## Communiqué de presse du 21 janvier 2020

**L'Assemblée Générale de l'ASS s'est tenue le mardi 21 janvier 2020 à Yverdon en présence de 260 participants.**

**L'exercice 2018-2019 réalise un chiffre d'affaire de CHF 17'703'343.- qui est supérieur de 5.2 % à celui de la période précédente. Ceci s'explique principalement par une bonne récolte de pommes de terre en 2018. Les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 9'764.-. Les ventes totales de semences et plants se sont élevées à 12'106 t, soit 7.4 % de plus que lors de la campagne précédente. Au niveau statutaire, Monsieur Marc-Henri Chevalley de Chesalles-sur-Moudon a été élu comme nouveau membre du Comité suite au départ de Monsieur Athos Jaquiéry. Après la partie statutaire, Monsieur Francis Egger, Responsable du Département Economie, formation et relations internationales de l'USP, a donné une conférence intéressante sur le thème «PA 22+ : point de situation sur les changements prévus».**

Dans son discours, **le Président M. Jean-Luc Pidoux** a souhaité un retour à la sérénité et à l'espoir. Le changement climatique et le défi écologique sont une réalité, mais il est important de garder la tête froide et de rester positif. La peur est mauvaise conseillère et le catastrophisme est contre-productif. Nous avons le pouvoir de réparer les environnements abîmés et de sauver les espèces menacées. Il faut avoir confiance dans l'ingéniosité humaine pour trouver de bonnes solutions pour l'avenir, notamment grâce à la révolution technologique.

Jean-Luc Pidoux a ensuite regretté les incessantes attaques dans les médias à l'encontre de l'agriculture. Celles-ci colportent souvent des accusations peu objectives et démesurées, par rapport à la supposée intensification, à la pollution et à la qualité des aliments. Par un idéalisme sans fondement ces critiques font croire que l'agriculture d'antan était bien plus écologique, socialement plus responsable et obtenait des aliments plus sains. C'est oublier les ravages de l'ergot du blé, les dommages des mycotoxines, et le travail pénible des femmes et des enfants pour arracher les chardons à la main ou séparer le bon grain de l'ivraie. L'agriculture suisse est certes moderne, mais elle reste clairement familiale, respecte l'environnement et offre des produits alimentaires de haute qualité comme probablement jamais par le passé. N'opposons pas les agriculteurs Bio et PER. Chacun a sa place et son utilité. Les deux modes de production peuvent très bien cohabiter en harmonie. L'agriculture doit favoriser la diversité, avec la liberté de chacun de choisir son alimentation, ceci dans le respect mutuel. Être agriculteur, c'est le plus beau métier du monde. Être paysan c'est être chef d'entreprise, disposer de larges compétences, vivre au contact de la nature et produire des aliments sains de haute qualité.



## ASS Société coopérative des sélectionneurs

Durant l'exercice sous revue, le Comité s'est réuni à 11 reprises. Le principal nouvel investissement est l'installation d'un trieur optique de dernière technologie. Le Comité a également finalisé le projet d'agrandissement de la centrale céréales qui est actuellement à l'enquête publique. Au niveau du personnel, l'ASS a connu passablement de changements depuis le début de l'exercice sous revue. Nous avons en effet enregistré 5 démissions dont 3 départs à la retraite, 1 déménagement à l'étranger et une reconversion professionnelle. De plus, deux personnes supplémentaires ont été engagées pour anticiper de futurs réductions de taux d'activité à la centrale pommes de terre.

Dans la partie statutaire, le **Directeur, M. Didier Peter**, a présenté les **résultats commerciaux** de la coopérative. Les ventes totales de semences et plants produits par l'ASS en 2018, toutes espèces confondues, se sont élevées à 12'106 t. Ce résultat est supérieur de 7.4 % à celui de la campagne précédente. Ceci s'explique principalement par la bonne récolte de plants de pommes terre et dans une moindre mesure par de meilleurs rendements dans la production de semences de trèfle. Par rapport à la récolte précédente, les ventes de semences et plants produits en 2018 sont en augmentation pour les pommes de terre (+ 1'003 t), le trèfle (+ 23 t) et les céréales (+ 5 t). Les ventes de semences sont par contre en diminution pour le maïs (- 28 t), le soja (- 71 t) et les pois (- 97 t). Pour ces trois espèces, ce retrait s'explique par les volumes de production plus faibles, respectivement par la récolte 2017 exceptionnellement élevée pour le soja.

Durant l'année civile 2018, la production d'**électricité photovoltaïque** de l'ASS s'est élevée à 280'250 KWh. Ce résultat est supérieur de 15 % à la production potentielle théorique de l'installation. Durant le premier semestre 2018, notre installation a fonctionné en autoconsommation avec le refoulement dans le réseau de l'électricité excédentaire. Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019, l'ASS a bénéficié de la RPC de la confédération (système SRI) avec un tarif de rémunération de 19.5 cts / KWh. La valeur totale de l'électricité photovoltaïque produite en 2018 s'est finalement élevée à CHF 45'276.-.

Une information a aussi été donnée sur le nouveau **trieur optique** de dernière technologie qui a été installé en juillet 2018 à la centrale céréales de Moudon. Ce nouvel appareil a clairement fait ses preuves pour améliorer le triage des semences et réaliser de nouveaux mandats de triage dans le secteur des graines alimentaires. Ce nouveau domaine d'activité a permis de réaliser des mandats de triage de quinoa pour IP Suisse, de lentilles pour la filière Perline et des producteurs indépendants ainsi que de lin et quelques autres spécialités. La qualité assurée par l'ASS a déjà donné pleinement satisfaction à nos clients et des progrès seront encore possibles à l'avenir. Le budget global à hauteur de CHF 295'000.- a été scrupuleusement respecté.



## ASS Société coopérative des sélectionneurs

Durant la période sous revue, le **projet d'agrandissement de la centrale céréales** de Moudon a été finalisé. Le budget, le plan de financement et le plan d'amortissement ont été approuvés par le Comité de l'ASS le 6 juin, par la Commission de gestion le 20 juin, puis par l'Assemblée générale extraordinaire de l'ASS le 25 juillet 2019. Le dossier complet de mise à l'enquête a été remis aux autorités communales à fin décembre 2019. La soumission des travaux du gros œuvre est en cours et l'ASS souhaite pouvoir débiter les travaux en mars. L'objectif serait de disposer du premier niveau de la nouvelle halle début juillet 2020 et de mettre en service l'ensemble des installations de triage et de stockage pour la récolte 2021.

**Le fondé de pouvoir, M. Denis Huguet**, a ensuite présenté les **comptes de l'exercice 2018-2019**. S'élevant à CHF 17'703'343.-, le chiffre d'affaire total est en augmentation de 5.2%. Cette progression a été possible grâce à une récolte 2018 importante de pommes de terre et à une hausse des ventes de semences de trèfle. Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 2'667'949.- et sont supérieures de 1.4 % à celles de l'exercice précédent. Ceci s'explique surtout par des frais d'entretien plus élevés dans les centrales (groupe froid des frigos et traiteuse des semences) et par des frais informatiques exceptionnels (nouveau serveur et nouveau programme PDT). L'exercice 2018-2019 a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF CHF 182'067.-. Finalement, l'exercice boucle avec un bénéfice net de CHF 9'764.-.

Après la partie statutaire, **M. Francis Egger, Responsable du Département Economie, formation et relations internationales de l'USP**, a donné une conférence sur le thème **«PA 22+ : point de situation sur les changements prévus»**. Cette présentation a suscité un grand intérêt de l'Assemblée. Les participants ont pu prendre connaissance des nombreux défis auxquels l'agriculture sera confrontée en 2020. Monsieur Egger a aussi présenté quelques conseils pratiques pour réussir la PA22+ sur son exploitation agricole.

### ASS Société coopérative des sélectionneurs

L'ASS est une société coopérative fondée en 1909, regroupant 280 producteurs – multiplicateurs de semences et plants des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et Valais. Elle a pour but de produire, conditionner et commercialiser des semences et plants certifiés de qualité conformément aux besoins de ses clients et de ses sociétaires. L'ASS produit des plants de pommes de terre ainsi que des semences de céréales, de maïs, de soja, de pois et de trèfle.